

Maisons pour aînés : «Un coup de barre architectural, mais aussi clinique»

Entrevue de Marguerite Blais avec Julie Marcoux publiée le 26 novembre 2019 à 22 h 10

Julie Marcoux

Le Québec, qui est l'une des sociétés, vous le savez, au vieillissement de la population. Le Québec, qui est l'une des sociétés, vous le savez, au vieillissement. Le Québec, qui est l'une des sociétés, vous le savez, au vieillissement de la population, est le plus marqué. Et regardez bien, selon les projections qui ont été faites par l'Institut de la statistique du Québec pour ce qui est des 65 ans et plus, en 2001, il y en avait 13 % des Québécois qui étaient âgés de plus de 65 ans. En 2021, ça s'en vient.

Plus de 21 %. Et regardez ça 2050. 30 % des Québécois en 2050 seront âgés de 65 ans et plus. On sait que les CHSLD débordent déjà de personnes âgées. Les personnes âgées qui vivent de plus en plus longtemps les aidants naturels se font de plus en plus rares. Alors imaginez à quoi va ressembler le Québec si, en 2050, peut-être pas 30 % des gens qui vont vouloir vivre dans des CHSLD, mais mettons entre quinze et 20 %.

Ça fait beaucoup, beaucoup de monde à loger. Et si je mets la table ce soir à cette façon-là, c'est parce que Québec a annoncé aujourd'hui la construction de dizaines de résidences pour aînés du futur, celle dont on a toujours rêvé. Ça va coûter cher quand même. 1 milliard de dollars pour une trentaine de résidences. C'est ce que ça signifie.

Ce sont 2600 places. Coût par place. On a fait un calcul rapide. Là 384 000 \$ à peu près. On aimerait créer ces places-là d'ici 2022. J'en discute avec Marguerite Blais, qui est avec nous, la ministre des Aînés et des proches aidants, madame Blais.

Marguerite Blais

Bonsoir madame Marcoux.

Julie Marcoux

Ça fait cher la place!

Marguerite Blais

Dans les faits, on a annoncé 2,6 milliards de dollars.

Julie Marcoux

Oui, c'est on parce qu'il y a de la rénovation aussi.

Marguerite Blais

On va reconstruire 25 CHSLD. On va en rénover et on va construire 2600 nouvelles places. Oui, c'est beaucoup d'argent, mais que voulez-vous ? Ça fait des années qu'on laisse de côté tout le secteur de l'hébergement pour les personnes âgées et on sait que le Québec est en train de vieillir d'une façon fulgurante. Comment se fait-il qu'on a oublié de s'occuper de nos hébergements pour les personnes les plus vulnérables de la société ?

Alors, c'est un coup de barre qu'on donne non seulement d'un point de vue architectural, mais aussi d'un point de vue clinique. Comment mieux prendre soin des personnes hébergées à la fois dans les CHSLD, dans les maisons des aînés et dans les maisons alternatives qui vont accueillir des personnes de 65 ans et moins ayant des besoins spécifiques ?

Julie Marcoux

Madame Blais, sur quoi vous vous êtes basée pour concevoir ces nouvelles résidences? Êtes-vous allé rencontrer les gens qui sont sur la ligne de front?

Marguerite Blais

Pour faire les nouvelles résidences, premièrement, on le savait, il manque 3150 places actuellement au Québec en CHSLD pour des personnes qui ont besoin d'hébergement, de soins de longue durée. J'ai demandé au ministère de la Santé et des Services sociaux de faire une évaluation populationnelle. Il n'y en avait pas. Alors à toutes les fois qu'on construisait des places en CHSLD, ça se faisait de façon aléatoire.

On a croisé les listes d'attente avec les besoins de la population au niveau du vieillissement et on nous a attribué des places selon les besoins dans chacune des régions du Québec. Ce n'est surtout pas une décision politique, c'est une décision populationnelle pour répondre actuellement aux besoins des plus vulnérables de notre société.

Julie Marcoux

Bon, c'est bien beau ces résidences et ça nous donne presque envie de vieillir, hein! On a l'impression que c'est un peu petit peu trop beau pour être vrai, madame Blais? Est-ce que c'est vraiment..?

Marguerite Blais

Bien, moi je suis pas d'accord avec vous! Je ne suis pas d'accord avec vous. Je pense qu'on est rendu là. Ce n'est pas trop beau pour les personnes les plus vulnérables.

Julie Marcoux

Mais est ce que je vais vous poser ma question, madame Blais ? Je vous laisse, répondre tout de suite après. Est ce que c'est vraiment de ça dont nos personnes âgées ont besoin ? Parce que ce qu'on entend, c'est le manque de temps qu'ont les préposés aux bénéficiaires pour changer les couches, pour bien les nourrir, pour les réveiller à l'heure à laquelle ils aimeraient se réveiller, pour nettoyer leurs dents, ceux qui ont encore leur vrai.

Alors, est ce que c'est vraiment des résidences comme celle-là dont on a besoin pour nos aînés ou ce n'est pas davantage de personnel et du temps qu'ils ont pour s'en occuper ?

Marguerite Blais

C'est exactement ce qu'on va faire dans les maisons des aînés parce qu'il y aura des maisonnées constituées de douze unités. Le personnel va pouvoir s'occuper davantage de ces personnes-là. Il y aura des douches adaptées dans chacune des chambres avec toilette, et il y aura aussi, on enlève tout ce qui est hospital centrique. Le brossage de dents et le nettoyage, on a déjà commencé à le faire dans les CHSLD actuellement. Donc, c'est un changement de paradigme. C'est un changement majeur. Et moi, je prends le pari que si on a des endroits accueillants, bienveillants, le personnel va vouloir venir travailler dans ces environnements. J'ai visité 84 CHSLD jusqu'à maintenant. J'ai rencontré personne qui m'a dit Je n'aime pas mon travail. Les gens me disent On a besoin de meilleures conditions de travail pour œuvrer dans ces milieux-là. À titre d'exemple, des postes permanents, qu'on arrête d'appeler les gens sur appel parce qu'ils n'ont pas le temps de planifier leur journée. Ces gens-là ont des familles aussi. Ils ont une vie sociale, alors il faut aussi faire attention à ça. Il faut les former adéquatement parce que c'est 80 % des personnes hébergées dans les CHSLD qui sont atteints de troubles neuro cognitifs sévères. Et en plus, il y a quelque chose qui est révolutionnaire parce que dans les CHSLD, il y a des personnes de 40 ans, de 50 ans. Est-ce que vous croyez que ça, c'est la place de ces gens-là, de vivre avec des personnes plus âgées qui sont en perte cognitive ? C'est la raison pour laquelle on va faire des maisons alternatives jumelées aux maisons des aînés, pour permettre à ces personnes qui souhaiteraient vivre à domicile mais qui ont besoin de soins 24 heures sur 24, de pouvoir résider et avoir une qualité de vie.

Julie Marcoux

Madame Blais, quel sera le ratio employé versus le nombre de patients?

Marguerite Blais

Écoutez pour ce type de maison là, des aînés, c'est une personne par patient. Ça veut dire 2600 personnes de plus, mais on va les embaucher, on va les trouver. Vous savez, dans la vie là...

Julie Marcoux

Idéalement, ça prendrait combien de préposés aux bénéficiaires pour ce nombre de patients ? Parce que moi, ce que je vois là, c'est deux. À ce moment, deux pour 35 résidents, ce n'est pas beaucoup de monde, ça pour s'occuper de nos aînés.

Marguerite Blais

Bien oui, mais vous savez, on a travaillé ce concept-là. Ce n'est pas Marguerite Blais qui s'est réveillée un matin en inventant un concept. J'ai travaillé avec Philippe Voyer, qui est docteur en soins infirmiers, chercheur et professeur à l'Université Laval, qui fait de la recherche depuis 20 ans, qui connaît tous les meilleurs milieux actuels qu'on doit développer.

Julie Marcoux

Mais je n'en doute pas, madame Blais, je ne mets pas en question votre travail, mais je vous pose la question suivante combien de préposés aux bénéficiaires ça prend pour s'occuper de X non-résidents ? Idéalement, il y en a cinq.

Marguerite Blais

Je ne vais pas vous répondre par rapport aux préposés aux bénéficiaires. Ce que je vais vous dire. Ça prend une personne pour le ratio d'un, ça compte là-dedans. Des personnes à titre qui vont faire de l'administration, des soins infirmiers, des préposés aussi.

Julie Marcoux

Donc pour 35 résidents, ça prendrait 35 personnes? C'est ça que vous êtes en train de me dire?

Marguerite Blais

Mme Marcoux. Je ne vais pas rentrer dans ces détails là aujourd'hui, mais.

Julie Marcoux

Mais c'est parce que c'est de ça dont les personnes âgées ont besoin, Madame Blais, vous êtes consciente de ça?

Marguerite Blais

C'est pas seulement de ça dont les personnes ont besoin.

Julie Marcoux

Bien, notamment. On a besoin de temps pour s'en occuper!

Marguerite Blais

Oui, madame Marcoux, mais on est en train... Vous savez qu'il y a de la pénurie partout, hein? Il y en a dans les hôtels, il y en a dans les restaurants, il y en a au niveau touristique..

Julie Marcoux

Il faut peut-être mieux les payer, les préposés aux bénéficiaires aussi pour qu'ils restent.

Marguerite Blais

Oui, et c'est pour ça que le Premier ministre aujourd'hui, a dit à l'Assemblée nationale, lors de la période de questions et de réponses orales, qu'il y aurait justement des bénéfices pour nos préposés aux bénéficiaires. Parce qu'effectivement vous avez raison, si on veut, si on veut attirer les préposés aux bénéficiaires, il faut s'en occuper. Il faut prendre soin de ces personnes et bien les rémunérer.

Julie Marcoux

Parce que c'est vraiment ce qu'ils méritent. Ils méritent ce qu'il y a de mieux, ce qu'on peut leur offrir de mieux. Marguerite Blais, qui est avec nous ministre responsable des Aînés, des proches aidants. Merci beaucoup.

Marguerite Blais

C'est moi qui vous remercie.

65 ANS ET PLUS

-2001: 13%

-2021: 21,3%

-2050: 30%

Source: Institut de la statistique du Québec

0:16 / 7:57

MAISONS DES ÂÎNÉS

-1 G\$

-30 RÉSIDENCES

-2600 PLACES

-COÛT PAR PLACE : 384 615\$

1:04 / 7:57